



À l'attention des personnes en formation Pôle des formations Initiales

Objet : Protocole sanitaire

Madame, Monsieur,

Conformément aux instructions du ministère de l'Enseignement supérieur et sauf informations contraires, les personnes en formation initiale et en apprentissage pour les formations AEPE, ME, ES, ASS et EJE ne reviendront sur site qu'en septembre et poursuivent donc leur formation à distance.

Toutefois, à titre exceptionnel, vous pouvez être amené à vous rendre sur les sites de formation. Dans ce cas, nous mettons tout en œuvre pour garantir votre accueil dans les meilleures conditions pédagogiques, mais également dans le respect le plus strict des conditions sanitaires liées à l'épidémie du Covid 19. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des consignes ci-dessous et à les respecter scrupuleusement dans l'intérêt de la santé de tous.

- Il vous sera précisé l'heure exacte d'arrivée de telle sorte que nous puissions éviter les croisements de promotions.
- À Angers, l'entrée se fait par la porte principale du bâtiment (rue Georges Morel) et la sortie par la porte à l'arrière de ce bâtiment.
- À Rezé, les entrées et sorties ne se font que par les doubles portes du parvis.
- Des circulations sont mises en place dans les bâtiments. Les circuits sont identifiés par des affichages, des fléchages, des marquages au sol et des rubalises.
- Vous serez invités à vous nettoyer les mains avec du gel hydroalcoolique à votre arrivée.
- Des lingettes et du gel hydroalcoolique sont mis à disposition dans les salles de cours. Le lavage des mains au savon dans les sanitaires est à favoriser.
- Le port du masque n'est pas obligatoire, toutefois, des masques chirurgicaux sont à disposition à l'accueil.
- Les feuilles d'émargement des groupes en formation seront fixées sur une table dans le hall pour Angers et à l'accueil pour Rezé. Chaque signataire doit avoir son propre crayon.
- Les intervenants devront passer à l'accueil chercher des crayons pour le tableau blanc et les ramener après le cours.
- Si vous êtes dans le cadre d'une journée complète de formation, vous devrez prendre avec vous votre repas froid que vous consommerez dans la salle où se déroule le cours. Vous devez apporter vos ustensiles et les laverez chez vous.
- Si vous êtes dans le cadre d'une demi-journée de formation, vous prendrez votre repas à l'extérieur.
- Les foyers, réfrigérateurs, micro-ondes, machines à café et distributeurs ne seront pas accessibles.
- Nous mettrons à disposition dans les salles du café et des bouteilles d'eau.

- Les salles de cours sont aménagées selon le nombre de personnes pour respecter un espacement de 2m entre chaque personne, distance qui doit être maintenue y compris sur les temps de pause. Nous vous demandons de ne pas modifier ces aménagements. Les salles de cours devront rester ouvertes en permanence. Les cours se dérouleront exclusivement à l'intérieur des salles.
- Le centre de ressources et les salles multimédias ne sont pas accessibles.
- L'utilisation des ascenseurs n'est possible que pour une personne à la fois. Il faut en réserver l'utilisation pour les personnes à mobilité réduite et les personnes qui ont des charges.

Toutes les consignes de l'état d'urgence sanitaire s'appliquent.

Dans l'attente de vous retrouver le plus rapidement possible, nous vous remercions de votre attention et du strict respect des indications qui vous seront transmises dans l'intérêt de la santé de tous. La réussite de ce déconfinement dépend de l'implication de chacun.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Christine MARY
Directrice établissement
Angevin - pôle FI

Marylène CAR
Directrice établissement
Nantais - pôle FI

Christophe VERRON
Directeur général